

Lors de la COP 22 en novembre dernier, quelques 200 pays ont confirmé leur soutien à l'Accord de Paris sur le climat et décidé d'un calendrier pour définir ses règles d'application. Sur les territoires, les projets qui œuvrent concrètement à la transition énergétique avancent et les Territoires à Energie Positive se multiplient. Les énergies renouvelables approchent maintenant de la maturité. Aussi, leur mode de rémunération évolue : l'obligation d'achat a cessé et l'électricité est vendue directement sur le marché. VALOREM s'organise donc pour s'adapter à ce nouveau fonctionnement et poursuivre son ambition d'un avenir énergétique durable. Aujourd'hui réunis au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, c'est ensemble que nous continuons à faire éclore de nouveaux projets. Toute l'équipe de VALOREM vous souhaite une excellente année 2017 !

Vincent VIGNON, responsable agence de Bègles



Actualité de l'agence de Bègles

Le chantier du parc éolien d'Aunis (17) se poursuit



- 9 éoliennes
- 2 postes de livraison
- Puissance totale : 13,5 MW
- Hauteur en bout de pale : 121 m
- Production estimée : 27 600 MWh/an

Parc d'Aunis : fondation d'une éolienne

La construction a commencé en octobre 2016 avec la réalisation des voiries, des plateformes de levage et des excavations. Après le béton de propreté coulé en fond d'excavation puis le ferrailage, le coulage des fondations est en cours.

Les travaux prévus pour 2017 :

- Fin janvier : passage des câbles entre les éoliennes
- Mars : installation des postes de livraison
- Juin : arrivée et montage des éléments d'éoliennes
- Automne : mise en service du parc

Les chantiers des parcs photovoltaïques du Médoc se préparent

Ces parcs sont situés sur les communes forestières de Brach et de Sainte-Hélène, sinistrées lors des tempêtes de 1999 et 2009. Initiés en 2010, ils associent les trois piliers du développement durable :

- **Environnement** : ces parcs produiront de l'électricité sans polluer ni impacter les générations futures. Parfaitement intégrés à leur environnement, ils préservent la fonctionnalité des zones humides et la lande à molinie, terre d'accueil du Fadet des Laiches, un papillon protégé à l'échelle européenne.
- **Economie** : sélectionnés à l'appel d'offre CRE3, ces parcs vont produire de l'électricité vendue 0,08€/kWh, au même prix que l'éolien et moins cher que les nouvelles installations nucléaires ;
- **Social** : ces chantiers donnent une place importante aux entreprises locales et VALOREM innove en intégrant des clauses d'insertion, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Gironde, A.DE.LE et Pôle Emploi.

Les premiers modules arriveront d'ici la fin de l'hiver. La mise en service des parcs est prévue dans le courant de l'été 2017.

- Puissance totale 35 MWc
- Production : 45 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de 15 000 foyers (hors chauffage) ou 11 % de la consommation énergétique totale de la Communauté de communes de la Médulienne.



Actualité du groupe VALOREM

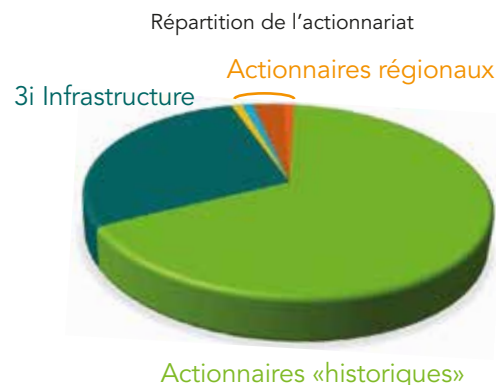
VALOREM lève 74 millions d'euros pour son développement

Cette opération financière a été signée en juillet 2016, à l'occasion de la sortie des actionnaires entrés en 2007 et 2008. Le fonds d'investissement 3i Infrastructure a acquis 28,5 % du capital de VALOREM, répartis en rachat d'actions et prêt obligataire.

Trois actionnaires régionaux ont confirmé leur présence au capital du groupe : FCPI France Investissement Région 1, géré par BPI France ; Grand Sud-Ouest Capital et Crédit Agricole Aquitaine Expansion. Ils ont été rejoints par un nouvel actionnaire local, IRDI, société de capital-investissement du grand Sud-Ouest.

Les fondateurs de l'entreprise, leurs familles et les salariés du groupe restent majoritaires au capital.

VALOREM entend ainsi poursuivre son développement en croissance interne et externe. Le groupe se prépare aussi à la vente d'énergie directement sur le marché avec un portefeuille d'actifs large et diversifié.



Retour à l'emploi : VALOREM s'engage avec A.DE.LE et le Département de la Gironde. Une première en France !

Le 22 septembre 2016, VALOREM, A.DE.LE et le Département de la Gironde ont signé la **1^{ère} convention appliquant des clauses d'insertion pour réaliser les chantiers des parcs photovoltaïques du Médoc** (Sainte-Hélène, Puy Bacot et Brach).

VALOREM et sa filiale VALREA, spécialisée dans la construction de parcs d'EnR, s'engagent à ce que leurs sous-traitants respectent cette clause favorisant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Sont prioritaires les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes de moins de 26 ans, les allocataires du Revenu de Solidarité Active et des minima sociaux, les personnes reconnues Travailleurs Handicapés...



Denise GRESLARD-NEDELEC, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Gironde en charge de l'insertion, Noël MAMERE, Président d'A.DE.LE et Jean-Yves GRANDIDIER, Président de VALOREM

Le groupe VALOREM triplement récompensé

Au cours du dernier trimestre, VALOREM s'est vu remettre 3 prix :

- **Aquitains de l'année 2016**, organisé par le journal Sud-Ouest, la Banque Populaire Aquitaine et la Kedge Business School. Les lauréats étaient récompensés pour leur performance, leur audace et leur optimisme.

- **Bonnes pratiques Qualité**, décerné par Qualité Performance. Cette récompense salue le phasage des projets développés par VALOREM, ponctué de jalons et d'indicateurs précis, ainsi que les méthodes de financement participatif qui visent l'intégration des parties prenantes.

- **Challenge de la Mobilité**, organisé par l'ADEME, Bordeaux Métropole et la CCI. Sur la 3^{ème} marche du podium, VALOREM a su mobiliser ses salariés pour valoriser les modes de transport alternatifs à la voiture particulière, une habitude déjà bien intégrée dans l'entreprise.



Grégoire MAES, Directeur Régional Eau France Suez et Pierre GIRARD, Directeur Général de VALOREM

VALOREM, un atout pour vos projets hydroélectriques

Avec plus de 25 000 MW de puissance installée, l'énergie hydraulique est la 1^{ère} source d'énergie renouvelable en France. Elle a fourni 11,4% de la production électrique en 2015. La France souhaite moderniser les installations actuelles et développer le potentiel non exploité pour atteindre 3 000 MW supplémentaires d'ici 2020.

VALOREM oeuvre à une hydroélectricité durable conciliant usages de l'eau, milieu naturel et production électrique. Des études de faisabilité à l'exploitation en passant par la construction ou la mise en conformité, nous intervenons sur :

- l'optimisation de centrales existantes,
- l'équipement de seuils,
- le développement de nouveaux ouvrages,
- les solutions de stockage d'énergie.

VALOREM propose des solutions innovantes pour le passage des espèces piscicoles et des sédiments.



Projet de réhabilitation du barrage de la Roche-qui-boit (50)

106 MW éoliens mis en service en 2016 et 75 MW encore en construction

En 2016, le groupe VALOREM aura travaillé à construire, pour son compte ou celui de tiers, 16 parcs éoliens totalisant une puissance de 186 MW. Aujourd'hui, 52 éoliennes sont en service (106 MW), ce qui représente plus de 13% des installations éoliennes construites en France (de janvier à septembre 2016).

7 parcs sont encore en cours de construction, soit 38 éoliennes (75,65 MW) :

Commune	Nom du parc	Nombre d'éoliennes	Puissance	Avancement du chantier
Saint Hilaire de Chaléons (44)	Chaléons Energies	3	6,15 MW	Tests électriques avant mise en service
Albine (81)	Soulanes Energies	5	10 MW	Livraison des éoliennes en janvier
	Albine Energies	3	6 MW	
Plessier-Rozainvillers, Hangest-en-Santerre, Mézières-en-Santerre (80)	Santerre Energies	8	20 MW	Mise sous tension des postes de livraison Livraison des éoliennes en février
Ferrières d'Aunis, Saint-Cyr du Doret et Saint Jean de Liversay (16)	Aunis Energies	9	13,5 MW	Séchage des fondations Livraison des éoliennes en juin
Usson et Bouresse (86)	Usson Energies	5	10 MW	Fondations des éoliennes en cours
	Bouresse Energies	5	10 MW	

En ce 1^{er} trimestre, VALOREM commence la construction de 3 parcs photovoltaïques dans le Médoc en Gironde. Situés sur les communes de Sainte-Hélène et Brach, ils totalisent une puissance de 35 MWc.

Financement citoyen : 656 000 € prêtés en 2016

VALOREM a mené cette année 3 opérations via la plateforme spécialisée LENDOSPHERE :

- Projet éolien d'Albine dans le Tarn (février) : 368 personnes ont prêté 551 380 €
- Projet photovoltaïque d'Alzonne dans l'Aude (juin) : 104 personnes ont prêté 50 000 €
- Projet éolien de Cœur Médoc Energies en Gironde (septembre) : 117 personnes ont prêté 55 000 €

Depuis 2 ans, 1250 citoyens nous ont prêté plus d'1,6 million d'euros. Les riverains des projets bénéficient d'un taux d'intérêt bonifié et représentent en moyenne 30% des prêteurs.

En ce début d'année, 2 opérations sont réservées en priorité aux riverains sur des parcs éoliens en Loire-Atlantique (www.lendosphere.com/chaleons) et dans la Marne (www.lumo-france.com/projets/thibie).

En 2016, plus de 75%
des citoyens français ont une
image positive de l'éolien
(Sondage IFOP pour FEE - www.fee.asso.fr)

Le point sur l'éolien et le photovoltaïque depuis janvier 2016

La puissance du parc photovoltaïque a franchi le cap des 7 GW. Les nouvelles installations concernent essentiellement le sud de la France : Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Avec 11,2 GW en service, l'éolien poursuit son développement sur un rythme dynamique, particulièrement dans les Hauts-de-France avec 246 MW raccordés. La région Grand Est demeure celle disposant du parc éolien le plus important, presque le quart de la puissance totale installée sur le territoire !

De janvier à septembre 2016	Eolien	Photovoltaïque
Puissance installée	11 166 MW	7 017 MW
Nouvelles installations	804 MW	449 MW
Evolution par rapport à 2015	+ 8%	+ 7%
Production	15 TWh	6,6 TWh
Evolution par rapport à 2015	+ 7%	+ 15%
% de la consommation électrique française	4,3 %	1,9 %

Source CGDD :
Tableaux de bord
photovoltaïque et éolien
Novembre 2016

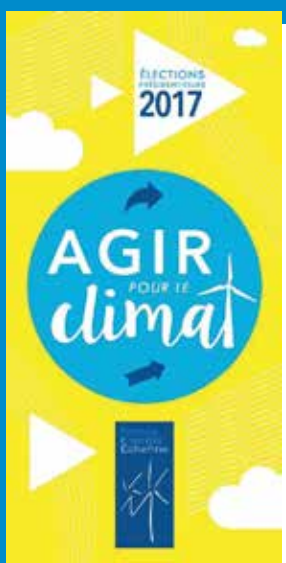
Evolution du mécanisme de soutien à l'éolien

Considérée comme mature, l'énergie éolienne terrestre peut désormais supporter les mécanismes de marché et la mise en libre concurrence. La filière va donc évoluer vers un **système de développement de projets par appels d'offres**. L'électricité sera vendue sur le **marché de gros** et l'Etat versera un **complément de rémunération**. Le calendrier et les modalités de ce nouveau fonctionnement sont en cours de finalisation. France Energie Eolienne, le syndicat des professionnels de l'éolien, demande une transition par étape afin que la filière s'organise. « *Il faut que la profession prenne l'habitude d'être intégrée au marché, mais aussi, inversement, que le marché accueille ces énergies nouvelles* » souligne Olivier PEROT, le président de FEE.

Les propositions de FEE pour les présidentielles

Les objectifs fixés par la Loi de Transition Énergétique et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) imposent d'adapter notre mix énergétique aux renouvelables et de repenser l'accès à l'énergie pour les citoyens. Dans ce cadre, France Energie Eolienne a synthétisé ses propositions et sa vision de l'énergie de demain pour les présidentielles de 2017.

Plus d'informations sur www.fee.asso.fr



Du 24 au 26 janvier 2017 à Bordeaux



VALOREM est partenaire de ce rendez-vous annuel des acteurs territoriaux européens engagés dans la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique. Ouvert à tous, cet événement propose plus de 150 plénières, ateliers, forums et laboratoires.

www.assises-energie.net

